

## UFR : GIPE-EMI

### Parcours Entrepreneuriat et création d'entreprise

# Gestion, Innovation et Performances des Entreprises

Dans le cadre de la dominante GIPE les élèves peuvent opter pour un parcours entrepreneuriat et création d'entreprise.

Ils suivent les enseignements fondamentaux.

#### Phase initiale

- Séminaires d'ouvertures : Introduction aux théories de l'entreprise et du management

#### Projet professionnel

- Communication et savoir être dans l'entreprise
- Projets professionnels et communication
- Conduite de changement

#### Les enseignements fondamentaux

Ces enseignements concernent trois blocs :

- Projets innovants, conception et lancement de nouveaux produits
- Stratégie et gestion industrielle, innovations des procédés, droit des brevets
- finance d'entreprise, financement de projets, Business model

Une option permet aux élèves d'approfondir les aspects innovation liées à l'Eau/Energie/Environnement ou aux biotechnologies et santé.

#### Les projets de création d'entreprise et entrepreneuriat

Dans ce cadre les élèves ont la possibilité de conduire un ProGipe de création d'entreprise et d'entrepreneuriat dans le secteur du vivant

Le ProGipe (d'Octobre à Février) est consacré à la conduite d'un projet de création d'entreprise innovante. L'élève bénéficie d'un suivi adapté.

#### Exemples de projets

- Étude de faisabilité d'un concept de biscuit innovant

- 📄 Faisabilité et lancement de céréales infantiles
- 📄 Application innovante de la glycérine pour soutenir le développement du biodiesel
- 📄 Création d'une entreprise de biotechnologie
- 📄 Projets associatifs, Social business

## Les stages

Le stage est l'occasion pour poursuivre le travail mené dans le cadre du ProGipe pour une création réelle d'entreprise (de Mars à Septembre). Les élèves sont intégrés au sein d'un réseau de partenaires pour les aider à finaliser leurs projets. Des relations avec l'équipe conception de l'école des mines et avec la d-school de l'école des Ponts (en cours ) qui peut jouer le rôle d'incubateur.

Renseignements et contact :  
[Nakhla@agroparistech.fr](mailto:Nakhla@agroparistech.fr)